

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Produits alimentaires bio Question écrite n° 23808

Texte de la question

M. Pierre-Yves Bournazel interroge Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la réalisation des contrôles des résidus de pesticides dans les produits bio. Selon une enquête de l'Agence bio publiée en février 2019, 63 % des Français déclarent manquer d'information sur la réglementation et le contrôle en agriculture biologique. Aussi, il lui demande de lui indiquer les mesures qui pourraient être prises pour garantir la qualité des contrôles de résidus pesticides dans les produits de l'agriculture biologique, afin de répondre aux enjeux d'information et de bonne exécution, essentiels en matière d'alimentation.

Données clés

Auteur: M. Pierre-Yves Bournazel

Circonscription: Paris (18e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 23808

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 avril 2020

Question publiée au JO le : 22 octobre 2019, page 9353

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)